Editorial

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **36 (1956)**

Heft 12

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Editorial

Nous n'avons pas l'habitude de faire, dans cette Revue, l'éloge de nos collaborateurs. Nous ne saurions cependant laisser partir notre Directeur général, M. Jean de Senarclens, sans lui exprimer nos remerciements pour l'action qu'il a accomplie au service de notre Compagnie :

— pendant trois ans comme chef des services d'information,

— pendant huit ans, comme Directeur général.

Par un labeur acharné, un dynamisme toujours renouvelé, un sens diplomatique averti, il a su faire de la Chambre de commerce suisse en France un organisme utile et efficace.

Ses qualités d'organisateur lui ont permis de faire de nos divers services un ensemble parfaitement adapté à ses tâches, au sein duquel il a su créer et affermir un véritable esprit d'équipe, permettant à chacun de participer à l'action générale que mène notre Compagnie sur le plan économique et social, pour le développement harmonieux des relations entre la France et la Suisse.

Ses initiatives ont été des plus heureuses, tant par la création de l'*Annuaire franco-suisse* que du *Bulletin hebdomadaire d'information*, très appréciés de nos membres.

M. de Senarclens s'est toujours fait l'avocat, auprès des administrations, tant française que suisse, des intérêts de la libre entreprise et il s'est créé, auprès d'elles, une estime et un respect qui ont beaucoup contribué à rendre ses interventions profitables.

S'appuyant constamment sur une documentation sérieuse et précise, sur une impartialité reconnue, toutes ses interventions ont toujours eu pour but de faire comprendre en Suisse les problèmes français et en France les nécessités et les désirs des industriels et des commerçants suisses.

Il apportera toutes ces qualités dans sa nouvelle activité, dans l'industrie privée en Suisse, et nos vœux les plus sincères l'accompagnent pour le succès de sa carrière et ses satisfactions personnelles.

S'il nous en coûte de voir partir un fidèle collaborateur et un ami, nous sommes heureux en revanche d'adresser nos souhaits de très cordiale bienvenue à son successeur, M. Paul Gilliand, que le Conseil a nommé, dans sa séance du 20 novembre 1956, aux fonctions de Directeur général de la Chambre de commerce suisse en France.

M. Gilliand, comme son prédécesseur, est à la fois vaudois et genevois. Licencié ès sciences politiques de l'Université de Genève, il a commencé sa carrière dans le journalisme en qualité de rédacteur au *Journal de Genève*. Son intérêt pour le commerce international, pour la propagande générale et les relations publiques l'ont conduit au Siège de Lausanne de l'Office suisse d'expansion commerciale, où il a occupé pendant près de quatre ans les fonctions de secrétaire chargé de la presse et des contacts avec l'extérieur. Enfin, son goût de l'action l'a orienté vers l'industrie privée. Dans ces trois branches d'activité, diverses et complémentaires, M. Gilliand a acquis des connaissances qui lui seront précieuses dans ses nouvelles fonctions. Il s'y est fait apprécier par son caractère ouvert, calme, réaliste et par son enthousiasme. Nous sommes heureux qu'il mette ces qualités au service de la cause que nous défendons et lui faisons confiance pour faire prospérer la Chambre de commerce suisse en France et pour travailler efficacement au rapprochement de nos deux pays.

Le Président de la
Chambre de Commerce Suisse en France,